Thème de la journée – Non à l'injustice économique fédérale au Québec!

- Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada n'a effectué aucun investissement structurant au Québec, alors que d'autres provinces ont bénéficié d'importants investissements dans leur économie.

- Nous venons donner un préavis au gouvernement du Canada : un gouvernement du Parti Québécois exigera la juste part du Québec afin de mettre fin à une décennie d'injustice.

Les investissements structurants ailleurs au Canada en comparaison avec ce qui est investi au Québec

- Les 100 G$ accordés en contrats dans le cadre de la Stratégie de construction navale provoquent le plus grand détournement de fonds de l'histoire du Québec. Ce sont 20 G$ qui sortent du Québec pour enrichir le Canada.

- En plus des contrats navals, entre 2006 et 2012, le fédéral a discrètement accordé une subvention de plus de 40 M$ à une filiale des chantiers maritimes J. D. Irving, compétitrice directe de la Davie; de cette somme, 8 M$ provenaient du Québec.

- Lors de la pire crise forestière à avoir frappé le Québec, le fédéral versait 13 G$ en investissements dans l'automobile en Ontario (dont 2,6 G$ provenaient du Québec). Le secteur forestier québécois a reçu seulement quelques centaines de millions.

- Le projet Muskrat Falls (à Terre-Neuve) a obtenu 9,2 G$ en garanties de prêt de la part du fédéral, alors qu'il fait directement compétition à Hydro-Québec (de plus, une somme de 1,8 G$ pourrait devoir être assumée par les Québécois en cas de défaut).

- Dans le dernier budget fédéral, l'Atlantique a reçu 75 M$ pour prévenir la propagation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette; le Québec, lui, a reçu zéro dollar (alors que les impôts québécois ont contribué à hauteur de 15 M$).

- Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA) : sur la somme de 1 G$ dépensée en Ontario uniquement, le Québec a financé près de 200 M$.

- Subventions à l'industrie pétrolière de l'Ouest : sur les 70 G$ investis, le Québec a payé 14 G$.

- La nationalisation de l'oléoduc Kinder Morgan coûtera 4,5 G$ au gouvernement fédéral. De ce montant, près de 1 G$ proviendra des Québécois. Il faudra, en plus, assumer une partie des coûts pour les travaux à compléter, dont les estimations sont faramineuses.

Injustice fédérale dans les investissements en environnement

- Le Québec doit recevoir sa juste part des fonds fédéraux visant l'installation de bornes électriques de recharge rapide, et ce, en fonction de la part du Québec des ventes de véhicules électriques au Canada (près de 50 %). Le financement fédéral restant doit donner la priorité à l'installation de bornes électriques de recharge rapide au Québec.

- Le Québec doit avoir sa juste part du Fonds fédéral d'innovation pour le secteur de l'automobile (FISA). Des modifications doivent être apportées aux modalités du FISA pour les adapter aux entreprises innovantes du Québec. Sur la somme de 1 G$ dépensée en Ontario uniquement, le Québec a financé près de 200 M$.

Non-respect, par le fédéral, des compétences exclusives du Québec

Ces dernières années, plusieurs décisions du gouvernement fédéral n'ont pas respecté ces compétences :

- Autorisation du pipeline Énergie Est, alors que tout le Québec était contre (et rien ne nous dit que si les conservateurs reviennent au pouvoir à Ottawa, ils ne réactiveront pas le projet).
- Autorisation des projets d'aéroport à Neuville et à Mascouche, contre les volontés municipales, soucieuses de protéger les milieux humides et l'environnement.
- Évaluation fédérale pour l'agrandissement du Port de Québec, afin d'y transiter plus de pétrole.
- Évaluation des projets dans leur globalité, plutôt qu'en les partitionnant en plusieurs composantes évaluées par le Québec et le fédéral. Par exemple, le projet Arianne Phosphate a été évalué en partie par le BAPE (la mine et le tracé choisi pour le concentré de minerai) et en partie par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (le terminal maritime). Le Québec doit pouvoir évaluer la totalité du projet et statuer sur celle-ci, car les composantes des projets sont indissociables lorsqu'il s'agit, pour le gouvernement du Québec, de prendre une décision.

<u>Le Québec ne reçoit pas sa juste part des dépenses fédérales</u>

Selon les comptes nationaux de Statistique Canada, l'administration fédérale a dépensé les montants suivants en biens et services au cours des 5 dernières années disponibles :

Année	Dépenses totales	Dépenses au Québec	Part du Québec en %
2012	68 239 M$	12 961 M$	18,99 %
2013	68 746 M$	13 044 M$	18,97 %
2014	68 137 M$	13 175 M$	19,34 %
2015	67 481 M$	13 210 M$	19,58 %
2016	69 380 M$	13 553 M$	19,53 %

Or, si le Québec avait eu droit à une part équivalente à son poids démographique :

Année	% du Québec dans la population canadienne	Part des dépenses, si la proportion est respectée	Manque à gagner
2012	23,3 %	15 900 M$	2939 M$
2013	23,2 %	15 949 M$	2905 M$
2014	23,1 %	15 740 M$	2565 M$
2015	23,0 %	15 521 M$	2311 M$
2016	22,9 %	15 888 M$	2335 M$

Bilan :

- Perte totale en 5 ans : 13,1 G$
- Perte annuelle moyenne : 2,6 G$ – représentant environ 14 000 emplois par année

- Depuis 1995 : 2,6 G$ par année
- Sur 23 ans : 59,8 G$